

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt, le 06 février à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires** et Madame et Monsieur Chantal MENIGOT, Jean-Luc PIANZI, **membres suppléants**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Dominique TRELA.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Joseph FLEURY à Chantal MENIGOT, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Cédric PERRIN à Christian RAYOT, Dominique TRELA à Jean-Luc PIANZI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 31 janvier	Le 31 janvier	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	30

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Sophie GUYON est désignée.

2020-01-15 Service Eau Potable – Sollicitation DETR 2020 pour la connexion AEP UDI Lepuix-Neuf avec UDI Delle *Rapporteur : Thierry MARCJAN*

Afin de sécuriser l'alimentation en eau potable sur la CCST, il est nécessaire de connecter les unités de distribution (UDI) d'eau potable entre elles.

Dans ce but, une nouvelle conduite Ø100mm sera posée, sur environ 2 km dans une première phase, entre les communes de Faverois (UDI Delle) et de Suarce (UDI Lepuix-Neuf).

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

<u>Dépenses HT estimées</u>		<u>Recettes HT estimées</u>	
<u>Travaux (réseau)</u>	<u>290 000,00 €</u>	<u>État DETR 2020</u>	<u>100 000,00 €</u>
<u>Maîtrise d'œuvre / topographie</u>	<u>10 000,00 €</u>		
		<u>Emprunts</u>	<u>200 000,00 €</u>
<u>Total dépenses</u>	<u>300 000,00 €</u>	<u>Total recettes</u>	<u>300 000,00 €</u>

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'adopter l'opération qui s'élève à 300 000 euros HT,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel,
- de solliciter une aide financière au titre de la DETR 2020, d'un montant de 100 000 euros.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 11 FEV. 2020



Le Président
Christian RAYOT

Le Président,



Le Président
Christian RAYOT